

Arrondissement de SAVERNE  
**COMMUNE DE OERMINGEN**

**LISTE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2025 à 20 H. 30**

**1. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mai 2025**

Le procès-verbal de la séance du 13 mai 2025 est adopté.

**2. Vote des taxes directes locales 2025**

(Délibération n° 60/25)

Suite au recours gracieux déposé dans le cadre du contrôle de légalité, le conseil municipal décide de fixer pour 2025 les taxes directes locales selon détail figurant au tableau suivant :

Nature des taxes	Taux 2024	Taux votés pour 2025
TH	19,26	<b>19,74</b>
TFPB	25,17	<b>25,80</b>
TFPNB	55,41	<b>56,90</b>
CFE	20,81	<b>21,33</b>

**3. Déféré contre la délibération portant refacturation du mandatement d'office**

(Délibération n° 61/25)

Le conseil municipal décide de confier la défense de ses intérêts au cabinet LEONEM suite au recours déposé devant le tribunal administratif par les services de la préfecture, qui conteste la légalité de la délibération du 10 décembre 2024 portant refacturation d'une quote-part du mandatement d'office à l'encontre des communes sortantes du GCSMS.

**4. Rapport annuel 2024 du service de l'eau**

(Délibération n° 62/25)

Le conseil municipal adopte le rapport annuel 2024 du service de l'eau potable.

**5. Rapport annuel 2024 du service de l'assainissement**

(Délibération n° 63/25)

Le conseil municipal adopte le rapport annuel 2024 du service de l'assainissement collectif et non-collectif.

**6. Gestion des ressources humaines**

▪ **Renouvellement du CDD de l'attaché territorial**

Le conseil municipal prend acte de la prolongation du contrat de Mme GROSSE Anne, attaché territorial à temps partiel, pour une période supplémentaire de six mois, soit du 01 juillet 2025 au 31 décembre 2025.

- **Requête de l'agent technique stagiaire** (Délibération n° 64/25)

Le conseil municipal décide de maintenir son projet de délibération portant suppression du poste d'agent technique stagiaire.

Pour éviter une action contentieuse à l'issue incertaine, le conseil municipal décide également de procéder à la titularisation de l'agent concerné à compter du 01 juillet 2025.

- **Rupture du contrat de service civique**

Le conseil municipal prend acte de la résiliation du contrat de service civique sollicitée par l'intéressée avec effet du 04 juillet 2025.

### 7. Révision simplifiée du PLU (Délibération n° 65/25)

Dans le cadre de son projet de révision simplifiée n° 2 du PLU, le conseil municipal autorise la signature d'une convention relative à une mission d'accompagnement à l'ATIP.

### 8. Modifications budgétaires du principal 2025 (Délibération n° 66/25)

Le budget principal 2025 est ainsi modifié :

BUDGET PRINCIPAL 2025					
FONCTIONNEMENT - Dépenses			INVESTISSEMENT - Recettes		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
Cpt 6811	Dot aux amortissement	1.560,00 €	Cpt 2802	Frais de réalisation PLU	1.560,00 €
Cpt 60621	Combustibles	-1.560,00 €	Cpt 2151	Réseaux de voirie	-1.560,00 €
TOTAL		0,00 €	TOTAL		0,00 €

### 9. Remboursement des frais engagés par les élus (Délibération n° 67/25)

Le conseil municipal autorise le remboursement des frais avancés par les élus dans la limite des dépenses réellement engagées et sur présentation de justificatifs.

### 10. Demande de subvention (Délibération n° 68/25)

Une subvention de 1.630,- € est accordée au Photo Club d'Oermingen dans le cadre de son projet de renouvellement des équipements informatiques.

### 11. Participation de l'IAO à l'acquisition de nouveaux éclairages (Délibération n° 69/25)

Une participation financière de 1.710,- € est sollicitée à l'Inter Association d'Oermingen pour l'acquisition d'un système d'éclairage des chapiteaux.

## 12. Adoption de devis (Délibération n° 70/25)

Le devis de la location de deux photocopieurs, émanant de la Sté Toshiba est adopté pour un montant mensuel de 1.472,- €.

## 13. Restitution des travaux de la commission cimetièrre sur la forêt sanctuaire (Délibération n° 71/25)

Le conseil municipal valide les orientations préconisées par la commission cimetièrre quant au projet de création d'un jardin cinéraire paysager :

- Accueil d'urnes de défunts extérieurs au village avec application d'un tarif différencié
- Emplacement creusé lors de l'enterrement
- Libre choix des urnes en matériaux naturels
- Bancs en bois de notre forêt et recyclage d'une pierre tombale pour l'autel
- Accès latéral pour les services techniques
- Concession limitée à 15 ou 30 ans

## 14. Inventaire des tombes de l'ancien cimetièrre protestant (Délibération n° 72/25)

Le conseil municipal arrête la liste des tombes remarquables de l'ancien cimetièrre protestant, qui fera l'objet d'une valorisation.

## 15. Projet d'installation d'un « géocoeur » (Délibération n° 73/25)

Le dispositif d'alerte « Géocoeur » sera installé sur nos deux défibrillateurs.

## 16. Aide à la valorisation du patrimoine bâti (Délibération n° 74/25)

Une aide de 224,- € est accordée à M. WEBER Nicolas pour la valorisation de sa maison d'habitation sise 13, rue des Alliés.

## 17. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Etudier l'opportunité d'une ouverture du périscolaire tous les mercredis,
- Avancer les conteneurs à emballages pour faciliter l'accès par les quatre côtés,
- Verrouiller les thermostats des radiateurs du sous-sol de la maternelle,
- Revoir le dispositif d'alerte des professionnels lors des coupures d'eau potable,
- Mise à disposition imminente des derniers lots de bois en stère...

*Cette liste des décisions est affichée le 12 juin 2025 en mairie et publiée le 12 juin 2025 sur le site internet de la commune.*

*Le maire,  
Simon SCHMIDT*